

Madame, Monsieur,

En raison des ponts du **8 mai** ainsi que de **l'Ascension (du 14 au 17 mai)**, l'organisation des repas nécessite une anticipation particulière.

Afin de garantir la préparation et la livraison des repas dans de bonnes conditions, il est **impératif** de respecter les délais suivants :

- **Pour la semaine du 11 au 13 mai**
- **(Pont du 8 mai) : réservation obligatoire avant le jeudi 7 mai à 9h.**
- **Pour la semaine du 18 au 22 mai**
(Pont de l'Ascension) : réservation obligatoire avant le mercredi 13 mai à 9h.

Passé ces délais, aucune commande ne pourra être prise en compte.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre réactivité.

Merci

La Direction